

# Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

**Auteur :**

- Stéphane VALAT

**Destinataires :**

- Direction Générale des Services

**Copies :**

- Olivier Ballesta

- Hélène Velasco-Graciet

## 1/ LETTRE DE CADRAGE INTERNE RELATIF A L'ARRETE LICENCE DU 30 JUILLET 2018

M. Ballesta indique que cette lettre sera communiquée à la communauté le jour même. En effet, l'établissement va engager dès cet automne une série de « chantiers » concernant l'offre de formation en premier cycle, en respectant deux temporalités.

- **Préparation de la rentrée 2019 :**

- ↪ mise en place des contrats pédagogiques de réussite et des directeurs des études pour les étudiants de L1 ;
- ↪ extension des parcours adaptés en L1 dans le cadre de la loi ORE ;
- ↪ valorisation des compétences linguistiques avec le déploiement de certifications en langue (sous réserve des moyens alloués).

- **Préparation du prochain quinquennal qui débutera en 2021 avec une période d'expérimentation possible à la rentrée 2020 :**

Un travail de diagnostic et de prospective portant sur une dizaine de thématiques sera mené concernant notamment :

- ↪ le niveau attendu à la fin de la L3, au regard notamment du référentiel national des formations ;
- ↪ la modularisation de l'offre de formation et son lien avec la FTLV ;
- ↪ les modalités d'application de la compensation ;
- ↪ les dispositifs d'accompagnement pédagogique en faveur de la réussite étudiante ;
- ↪ la question de l'évaluation des connaissances et des compétences ;
- ↪ la place de la préprofessionnalisation en licence générale ;
- ↪ l'internationalisation des formations ;

...

Ainsi, une réflexion collective sera amorcée les 5 et 6 novembre 2018 par une série de rencontres avec d'une part, les organisations syndicales étudiantes, enseignantes et BIATSS et d'autre part, les direction d'UFR et de départements. Ces rencontres seront suivies d'une assemblée générale le 13 novembre 2018.

A l'issue de la phase de travail au sein des départements (de novembre 2018 à février 2019), les résultats des travaux seront présentés en CFVU et devant des assises de la formation en avril 2019.

## **2/ PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 04 OCTOBRE 2018**

➡ **La CFVU adopte le procès-verbal de la séance du 04 octobre 2018.**

## **3/ CONVENTIONS DE FORMATION**

- **Convention de partenariat IUT-Montaigne/ENSAPBx :**

Cette convention a pour objet un programme d'acquisition de compétences par mutualisation de cours, les étudiants recrutés dans le programme viennent ainsi acquérir des compétences complémentaires à leur propre formation.

2 étudiants de la formation de paysage suivront 330h d'enseignements de la LP coordination de projets de développement social et culturel.

5 étudiants de la LP suivront les 35h de plateau de la formation de paysage.

Les étudiants seront exonérés de droits d'inscription dans l'établissement partenaire.

Les étudiants pourront valoriser les enseignements suivis à hauteur de 24 ECTS dans leur formation et ceux de la LP à hauteur de 3 ECTS.

➡ **La CFVU adopte la convention de partenariat entre l'IUT-Montaigne et l'ENSAPBx.**

- **Convention de subvention entre l'UBM et le consulat de Roumanie :**

Afin de maintenir un enseignement de Roumain de niveau consolidation en cours du soir, le consulat de Roumanie s'engage à subventionner la charge financière des 48 HTD de cet enseignement soit un montant de 2851.68 €.

➡ **La CFVU adopte la convention de subvention entre l'UBM et le consulat de Roumanie.**

- **Convention de coopération entre l'UBM et l'université de Toliara (Madagascar) relatif au parcours de master études interdisciplinaires des dynamiques africaines :**

La coopération comprend plusieurs volets :

↳ 4 places du master sont réservées aux étudiants de Toliara ;

↳ Les étudiants de l'UBM bénéficient à titre gracieux d'un cours ouvert à la FAD de l'université de Toliara ;

↳ Les étudiants de M2 du master ont la possibilité d'effectuer un stage de 4 mois à Toliara.

➡ **La CFVU adopte la convention de coopération entre l'UBM et l'université de Toliara.**

## **4/ MODELE D'ALLOCATION DES MOYENS DES UFR -ANNEE 2019**

Le UFR se voit allouer une dotation de fonctionnement comprenant une enveloppe partagée selon un modèle théorique à laquelle s'ajoutent les ressources propres de chaque UFR.

Le montant alloué au titre du modèle est de 269 000 € (identique à celui de 2018).

Cette enveloppe est répartie de la manière suivante :

- 225 000 € à répartir entre les trois UFR en fonction de critères d'activités fondés :
- pour 70% sur les inscriptions pédagogiques de la composante (valorisation pour les inscrits en formation professionnelle (LP et M2 avec stage)),
- pour 30% sur les heures complémentaires.

- 26 000 € au titre des dépenses spécifiques des antennes d'Agen et Bayonne, qui sont affectés à l'UFR Langues et civilisations.
- 18 000 € au titre de la contribution des UFR aux dépenses du SCD.

⇒ **Résultats de la répartition par application du modèle :**

UFR Humanités	91 247 €
UFR Langues et civilisations	113 570 €
UFR STC	46 183 €
Contribution SCD	18 000 €
Total :	269 000 €

**Ressources propres :**

- Délégation de **100% de la taxe d'apprentissage** pour chaque UFR : recettes encaissées au 30/09/2018 ;
- Valorisation à hauteur de **20% des recettes de formation continue, diplômes propres et VAE** (origine R3) encaissées au 31/12/2017 :
  - Contrats de FC,
  - Droits DU hors Apogée,
  - VAE, VAP,
  - C2I,
  - Cours du soir CLBM.
- Délégation de **80% des recettes de prestations de service** (origine R13) encaissées au 31/12/2017 :
  - Tests de langues CLBM avec exécution de toutes les dépenses de Fonctionnement et Personnel (vacations) sur l'UFR

⇒ **Affectation des ressources propres par UFR :**

UFR Humanités	110 399 €
UFR Langues et civilisations	87 744 €
UFR STC	48 949 €
Total :	155 845 €

**Conclusion :**

La somme du modèle et des ressources propres conduit à une dotation globale de **406 845 €**, contre 358 253 € pour 2018. Cette variation s'explique notamment par une augmentation des ressources propres prévisionnelles, dans un contexte d'ouverture de DU dont le modèle économique est calculé à coût complet, et de meilleure identification/recouvrement des recettes.

Il est proposé un arbitrage complémentaire de 21 000 € à destination de l'UFR STC pour préserver les équilibres entre les UFR afin qu'elles ne soient pas brutalement mises en difficulté par application du modèle.

⇒ **Répartition de l'allocation après arbitrage :**

UFR	Allocation 2019	Rappel allocation 2018 après arbitrage
UFR Humanités	110 399 €	107 220 €
UFR Langues et civilisations	201 314 €	141 835 €
UFR STC	116 132 €	128 445 €
Total	427 845 €	377 500 €

➔ La CFVU adopte la répartition de l'allocation des moyens aux UFR au titre de l'année 2019.

## 5/ DEMANDE DE MODIFICATION D'INTITULE DE PARCOURS

### Mention de master Langues étrangères appliquées (LEA) :

Intitulé actuel :

- Langues, affaires, interculturalités : Management de projets transfrontaliers.

Intitulé demandé :

- Langues, affaires, interculturalités : Management de projets transfrontaliers et internationaux.

➔ La CFVU adopte le changement d'intitulé pour la mention de master Langues étrangères appliquées (LEA).

## 6/ BILAN DES INSCRIPTIONS 2018/2019

Ce bilan s'inscrit en complément du bilan parcoursup précédemment présenté en CFVU.

Au 22/10/2018, l'UBM comptabilise 17 697 étudiants inscrits contre 16 965 étudiants à la même date en 2017, ce qui représente une augmentation de 732 étudiants, soit 4%.

Forte hausse des inscriptions par rapport à l'an dernier à la même date :

- en L2 (+11%),
- en doctorats (+19%), cette hausse s'explique par un meilleur rythme des inscriptions ?
- en Prépa. Concours (+19%).

### Licence :

On constate une baisse des inscriptions en L1 de date à date, 5305 contre 5470, soit -1%.

La baisse est identique concernant les inscriptions des nouveaux bacheliers 3 275, soit 33 de moins (-1%) que l'an dernier à la même date.

Dans un contexte national de hausse du nombre de bacheliers (+5% par rapport à 2017), on peut s'interroger sur la diminution de 1% du nombre d'étudiants accueillis en 2018 à l'UBM par rapport à 2017. Ainsi 10% de la capacité globale en L1 n'a pas été atteinte. Les inscriptions en CPGE connaissent également une tendance à la baisse des inscriptions et pour rappel, l'UBM avait connu une forte augmentation de ses inscriptions en 2017.

Au mois d'août, beaucoup de candidats qui se trouvaient en attente de résultats d'admission se sont retournés vers des formations privées.

La commission se demande également si les difficultés à se loger sur Bordeaux et le montant des loyers n'ont pas conduit les candidats des départements limitrophes à privilégier les formations de proximité ou à s'inscrire sur les antennes délocalisées. L'antenne d'Agen enregistre cette année une hausse importante de ses inscriptions en L1 d'anglais.

En L1, la diminution des effectifs de date à date est particulièrement forte en Lettres (-14%), en Histoire de l'art et archéologie (-17%) et en sciences du langage (-12%).

Pour la mention LLCER, les effectifs demeurent stables en dépit des grosses difficultés rencontrés par certains parcours : allemand, arabe, russe. On note par ailleurs une très forte attractivité des langues asiatiques.

Diminution du nombre d'inscrits au DAEU qui peut s'expliquer par un vivier qui diminue.

Répartition des inscriptions par type de bac :

- 84% sont titulaires d'un bac général (43% L, 28% ES, 13% S),
- 11% d'un bac technologique,
- 5% d'un bac professionnel.

#### Masters :

Appréciation plutôt positive du calendrier harmonisé de M1 au plan national avec une date butoir d'inscription fixée au 23 juillet, obligeant les candidats à faire leur choix rapidement. Cette date avancée a globalement permis de faire remonter les candidats en liste d'attente plus vite.

Pour ce qui concerne le droit à la poursuite d'études, on dénombre 83 saisines du recteur qui ont donné lieu à 64 propositions sur des formations UBM, 18 acceptations et finalement 13 inscrits.

☞ Bilan mitigé de cette procédure chronophage pour un taux d'inscription très réduit.

#### Recours :

Niveau licence : 19 demandes / 2 avis favorables sur la formation sollicitée,

Niveau master/DU : 69 demandes / 18 avis favorables sur la formation sollicitée.

#### Les dérogations (demandes d'admission hors délai) :

	2018/2019	2017/2018
Niveau licence/DU	158 demandes / 127 avis favorables	150 demandes / 145 avis favorables
Niveau master/DU concours	92 demandes / 71 avis favorables	52 demandes / 39 avis favorables

Constat d'une augmentation du nombre de réorientations précoces notamment pour des filières qui n'acceptaient pas de grands débutants, ex : anglais/philo ou anglais/allemand.

Appréciation très positive de la dématérialisation totale des inscriptions qui cumulée avec la suppression de la sécurité sociale étudiante a réduit les contrôles et le temps de traitement des dossiers.

Point d'amélioration : problèmes matériels liés à l'impression des cartes aquipass.

## 7/ BILAN DES SESSIONS D'EXAMENS 2017/2018

Evolution du nombre d'épreuves écrites terminales

Elles sont en augmentation constante depuis 2015 avec toutefois une légère inflexion depuis 2017.

Appels et surveillances d'examens : le recours aux personnels suit la progression du nombre d'examens. Si le recours au surbooking permet en 2<sup>ème</sup> session de limiter le nombre d'enseignants mobilisés, le nombre croissant d'étudiants nécessitant des aménagements particuliers et notamment l'ouverture de salles particulières va entraîner un impact certain sur la mobilisation nécessaire des enseignants.

Il est signalé le manque d'information sur le déroulement des examens à destination d'enseignants nouvellement nommés qui parfois même étaient désignés responsables d'examen.

## 8/ PLAN SANTE

Présentation reportée à la séance du mois de novembre.